



ABC arbitrage

Rappel sur les modalités de vote et la mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Mixte du 11 juin 2021

Compte tenu des circonstances exceptionnelles liées au Coronavirus (Covid-19), en conformité avec les dispositions du décret n° 2021-255 du 9 mars 2021 portant prorogation de la durée d'application de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 modifiée portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé, du décret n° 2020-418 du 10 avril 2020 modifié portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé, et de l'article 1er du décret n° 2020-629 du 25 mai 2020 modifié, nous vous rappelons que **l'Assemblée Générale Mixte du 11 juin 2021 se tiendra à huis clos**, hors la présence physique des actionnaires.

L'avis de réunion a été **publié le 5 mai 2021** dans le Bulletin des Annonces Légales Obligatoires.

L'avis de convocation a été communiqué au Journal Annonce Légale et sera **publié le 26 mai 2021**.

Une convocation, comportant notamment la présentation des résolutions soumises au vote des actionnaires, un exposé sommaire de l'activité et des résultats ainsi que les modalités de participation, ont été adressés dans les délais légaux aux actionnaires détenant des titres au nominatif.

Ces éléments sont également consultables sur le site Internet ([abc-arbitrage/Assemblée Générale](http://abc-arbitrage/Assemblée_Générale) - rubrique "Documents préparatoires").

Consciente de l'importance du débat actionnarial, la société ABC arbitrage rappelle qu'elle propose à ses actionnaires de maintenir une présentation de la constitution du résultat 2020 et des perspectives du groupe, ainsi que la présentation des résolutions qui sont soumises au vote des actionnaires.

Ce vote est d'ores et déjà possible sur le portail VOTACCESS et ce **jusqu'au 10 juin 2021 à 15h**.

Cette présentation est prévue le **mardi 8 juin 2021 à 11h en streaming**¹ ; le lien pour y accéder est disponible [ICI](#) (un code d'accès vous sera demandé : 433566) ainsi que sur le site Internet de la société ([abc-arbitrage/Assemblée Générale](http://abc-arbitrage/Assemblée_Générale) - rubrique "Modalités de participation").

¹ Retransmission en direct avec faculté de poser des questions en amont et en direct via une plateforme.